

L'ancrage rural conditionne-t-il la formation des Systèmes Agroalimentaires Localisés ?

***Le cas de la région Meknès-Tafilalet au Maroc.
Le cas de la Wilaya de Béjaïa en Algérie.***

Abdelmajid Saidi

Doctorant en Science Économique
Laboratoire de recherche CREPPEM
Université Pierre Mendès France,
Grenoble 2 Sciences Sociales
saidi.abdelmajid@gmail.com

Résumé

La formation et la spécificité des Systèmes Agroalimentaires Localisés (SAYL) sont souvent liées à l'originalité spatiale et la particularité des modes des transformations locales des produits. Autrement dit, c'est la référence au milieu rural articulée à la qualité intrinsèque du produit qui permettent aux entreprises appartenant aux SYAL, de se différencier des autres et donc de capter la rente dite de qualité territoriale comme c'est le cas de l'activité oléicole à Meknès au Maroc. Cette approche nous semble restrictive dans la mesure où certains territoires ont réussi à développer des activités agroalimentaires moins liées à la rente de qualité territoriale ; c'est le cas des industries agroalimentaires de la région de Béjaïa en Algérie où la transformation domine le processus de production. Il s'agit du passage d'une économie de rente à une économie de production. Un tel passage qui n'implique pas forcément une déterritorialisation mais plutôt une émergence des nouvelles ressources. Nous verrons que d'être indépendant, en partie ou totalement, de la rente pourrait générer des territoires sur des bases plus durables et moins vulnérables. Au total, dans quelles mesures et conditions, le territoire agricole ou urbain pourrait-il être un facteur de qualification et de différenciation des produits alimentaires ?

Mots Clés :

Systèmes Agroalimentaires Localisés, Ressources Territoriales, Localisation des activités agricoles et agro-industrielles, Territoire.

Introduction

À l'entrée du 21^{ème} siècle, l'urgence alimentaire planétaire est de nouveau à l'ordre du jour. Elle se manifeste sous différentes formes, de l'augmentation brutale des prix de la nourriture

de base à la rupture des stocks alimentaires. Les explications de cette flambée sont multiples mais elles sont généralement le résultat d'une multifonctionnalité poussée de l'agriculture. D'une part, l'augmentation de la demande due à l'explosion démographique dans les pays de sud et la baisse de la production agricole en raison du manque de terres cultivables victimes de l'urbanisation et du réchauffement climatique. D'autre part, la crise des *subprimes* a poussé les détenteurs de *hedge funds* (fonds spéculatifs) à jeter leur dévolu d'un coup sur d'autres valeurs refuges que soient les matières premières ou les stocks d'aliments. Le résultat : une augmentation des prix des denrées alimentaires (en un an les cours des céréales ont augmenté de 131%) et une hausse du prix du baril qui fait grimper, à son tour, les coûts de production des échanges et par conséquent, toute la chaîne alimentaire.

Afin d'atténuer les conséquences, au moins de la facture énergétique, certains pays ont augmenté les surfaces destinées au biocarburant au détriment des cultures vivrières. Dans les pays moins avancés, ces dernières ont été déjà affaiblies gravement par une politique donnant la priorité aux cultures d'exportation afin d'en retirer les devises pour rembourser la dette extérieure. Cette politique est tenue pour principale responsable de la situation néfaste de l'économie de ces pays : une agriculture liée à la rente, qui a limité son expansion et sa modernisation, et des comptes financiers dans le rouge puisque les retombées commerciales attendues sont minimales du fait des barrières douanières et des politiques de subvention mises par les pays riches.

Ces derniers n'ont pas échappé, ainsi, à cette flambée des prix. Dans l'Union Européenne par exemple, les prix des produits alimentaires ont augmenté plus rapidement que le taux d'inflation qui s'établit à 3,6 % en avril 2008, contre 7,1 % pour les produits alimentaires. Cette augmentation s'est avérée insuffisante compenser les pertes des agriculteurs et des pêcheurs due à l'hausse du prix de pétrole. Cela montre les limites d'une Politique Agricole Commune basée globalement sur les aides financières et les quotas de production.

En somme, il apparaît qu'une agriculture orientée entièrement vers l'industrie et le commerce international n'a pas permis d'atteindre ses objectifs économiques et sociaux. Les pratiques agricoles sont à repenser et il est nécessaire d'élaborer une politique cohérente et adéquate aux exigences alimentaires et à celles du développement durable. Une politique, qui pourrait en respectant l'environnement assurer l'autosuffisance alimentaire, distribuer des revenus et contribuer au développement du monde rural, devrait s'inscrire dans une vision systémique où l'on peut mettre en valeur l'interaction dynamique entre l'ensemble des acteurs concernés et organisés en fonction de ces buts.

L'approche systémique pourrait être une démarche pragmatique. Elle a l'avantage de mettre en évidence l'interdépendance des acteurs et l'intérêt voire l'obligation de coopérer et de travailler ensemble afin d'atteindre des objectifs liés. Dans cette optique, le concept de territoire à travers ses diverses configurations (Cluster, District Industriel, Système Productif Localisé...) nous semble pertinent dans la mesure où il nous permet d'avoir un éclairage sur l'engagement collectif ; des agriculteurs avec leurs savoirs et savoir-faire, en passant par les transformateurs avec leurs modes de production, aux consommateurs avec leurs exigences de qualité et leur vigilance à l'origine des produits. Un tel engagement est considéré nécessaire dans la construction et l'activation des ressources productives pour atteindre des objectifs liés. Le but, pour l'agriculture et l'agroindustriel, est de produire en quantité mais également d'offrir des aliments de qualité.

Les études théoriques ou empiriques faites à ce niveau ont montré les limites de l'approche individualiste en révélant l'importance du couple coopération – compétition dans le bon fonctionnement des systèmes alternatifs issus de relations spatialement concentrées,

socialement et historiquement construites, institutionnellement codifiées que les acteurs entretiennent entre eux. Il s'agit des modes d'organisation et de gouvernance des relations économiques qui échappent à la dichotomie souvent faite entre le marché et la hiérarchie.

Cependant, l'activité agricole a souvent servi comme un exemple pour nous montrer ces modes originaux d'organisation industrielle territorialisée (M Porter 1998), qui se présentent comme un système basé sur la coordination à la fois de marché et de réciprocité, sur la proximité géographique et sur une division sociale du travail. En effet, depuis longtemps, le monde agricole est le premier qui a réussi à mettre en œuvre d'une façon formelle ce type de coordination sous forme de coopératives agricoles. Une telle structure regroupant plusieurs paysans indépendants a comme objectif principal la mutualisation de leurs efforts.

De nos jours, ce modèle de coopérative basé sur des relations quasi matérielles semble moins performant du fait de la baisse et du conditionnement des subventions, de l'industrialisation de l'agriculture, du pouvoir accru des distributeurs, de la libéralisation des échanges agricoles et de la complexité de la fonctionnalité de l'agriculture. Il est incapable de faire face tout seul à aux enjeux actuels. Il faut élaborer de nouvelles stratégies de développement agroalimentaire qui permettent de garantir l'autosuffisance alimentaire, l'intégration d'autres dimensions (historique, territoriale, environnementale...) et d'acquérir par là et à travers un processus de construction collective, des atouts de compétitivité plutôt d'ordre spécifique et original.

Cette problématique a fait l'objet de plusieurs travaux et modèles notamment : signaux d'origine (AOC, Label), produits du terroir et Système Agroalimentaire Localisé (SYAL). Ce dernier semble intégrer plus de dimensions diverses d'ordre éco-social, technique, voire naturel (pédoclimatique) que d'autres concepts et donc apparaît plus adapté à la réalité complexe de la filière agroalimentaire, puisque il nous permet de mettre en évidence le maillon central, les agriculteurs, dans la chaîne de valeur d'un produit alimentaire. Les SYAL expriment l'inscription spatiale des filières agricoles et des industries agroalimentaires.

Le rapprochement entre ces différentes dimensions est soldé par l'adoption d'une définition des SYAL : il s'agit « des organisations de production et de service (unités de production agricole, entreprises agroalimentaires, commerciales, de services, restauration) associées de par leurs caractéristiques et leur fonctionnement à un territoire spécifique. Le milieu, les produits, les hommes, leurs institutions, leurs savoir-faire, leurs comportements alimentaires, leurs réseaux de relations, se combinent dans un territoire pour produire une forme d'organisation agroalimentaire à une échelle spatiale donnée ». (CIRAD-SAR, 1996)

Souvent, les théoriciens lient l'existence et la spécificité des SYAL en grande partie à la référence à l'originalité spatiale (rurale) et à la particularité des modes des transformations locales des produits. Autrement dit, c'est le fait d'être ancré et lié au rural, avec son histoire et ses savoir-faire, articulé à la qualité intrinsèque du produit qui leur permettent de se distinguer des autres concurrents et donc de capter la rente dite de qualité territoriale (Ay. Lacroix, A. Mollard et B. Pecqueur 1998). Cette réflexion nous permet d'expliquer pourquoi certains consommateurs sont prêts à payer des prix plus élevés pour certains articles comme l'huile d'olive ou le fromage. Ce sont des produits relativement primaires et peu transformé dont la qualité est liée en grande partie à l'appellation d'origine et donc au monde agricole.

Cette approche nous semble restrictive dans la mesure où certains territoires ont réussi à développer des activités agroalimentaires moins liées à la rente de qualité territoriale, c'est le

cas des industries agroalimentaires de la région de Béjaïa en Algérie où la transformation domine le processus de production. Il s'agit du passage d'une économie de rente liée au monde agricole à une économie de production. Le cas de Béjaïa nous montre que ce passage n'implique pas forcément une déterritorialisation mais plutôt une émergence de nouvelles ressources en termes de compétences et d'organisations en particulier, et en termes d'externalités (pécuniaires et/ou technologiques) en général. Nous verrons que le fait d'être indépendant en partie ou totalement de la rente pourrait générer des territoires sur des bases plus durables et moins vulnérables.

L'approche spécifique de l'analyse territoriale et celle des SYAL peuvent-ils nous aider à mieux comprendre la réalité économique et sociale de l'activité agricole et agro-industrielle et par conséquent aider cette activité à mieux faire face aux mutations et aux enjeux de la période contemporaine ? C'est la question à laquelle nous nous efforcerons de répondre prudemment après avoir rappelé l'évolution de l'interaction entre la dynamique spatiale et la dynamique industrielle et ses conséquences sur la filière agricole.

I) Les transformations dans l'organisation industrielle et le rapport avec le territoire.

Après la stabilité et la croissance soutenue des trente glorieuses, une autre période d'incertitude et de perturbation s'en est suivie. Les apparences de cette période se sont manifestées par une grande saturation des marchés, une montée de chômage, une évolution rapide et continue des techniques et des procédés de production, un effondrement du système monétaire international, une concurrence de plus en plus acharnée et une crise au niveau du rapport salarial.

En effet, auparavant, les coûts de la conception et de sa transposition dans des tâches précises et des machines spécialisées ont pu être amortis tant que la fabrication s'effectuait en grande quantité. Cependant, lorsque les marchés sont devenus plus turbulents et que les fluctuations au niveau de la demande combinées aux changements technologiques ont raccourci le cycle de vie des produits, ces coûts sont devenus excessivement lourds. Ceci a contraint la grande industrie à ne produire que ce qui sera effectivement vendu avec le fameux principe de stock zéro, à baisser le nombre de son effectif, à atténuer leur système fortement hiérarchisé et centralisé, à mettre fin à la séparation poussée entre ses fonctions de production et à adopter une stratégie de compétitivité basée sur la qualité et l'innovation. L'entreprise, dans un contexte incertain et mouvant, transforme progressivement et de manière variable, leur activité, leur schéma productif et leur mode d'organisation dans le sens d'une plus grande flexibilité à l'égard de leur environnement.

Pour assurer un bon déroulement du processus de production dans ce contexte, l'entreprise a fait appel à son entourage, autrement dit, elle est devenue très attentive dans le choix de sa localisation. Il n'est plus question de ne chercher que des endroits à bas salaires, dotés de ressources naturelles et bien armés en termes d'infrastructures, mais plutôt des territoires riches de leur capital relationnel, de leur main d'œuvre qualifiée et d'établissements de recherche et de formation. Il en résulte que l'avantage concurrentiel d'un espace n'est plus lié aux seules dotations en facteurs physiques mais de plus en plus à des facteurs immatériels.

L'offre de ressources ne saurait donc être réduite à une disponibilité en facteurs standardisés de production (main-d'œuvre, infrastructure, offre foncière...) caractérisée par un système de prix relatif, mais comme un potentiel de ressources construites par les acteurs locaux, à travers des processus d'innovation et d'apprentissage. Ceci nous explique bien pourquoi

certains territoires sont bien développés alors que d'autres sont en grande difficulté en dépit parfois de la présence d'une infrastructure sophistiquée. Le succès d'un territoire dépend de sa capacité à combiner des compétences internes et/ou externes selon un mode de coordination orienté vers la réalisation d'externalités de réseaux.

La prise en compte des facteurs locaux au cœur des dynamiques économiques apparaît aujourd'hui comme une évidence et une impérieuse nécessité autant pour les économistes, les géographes et les sociologues. La littérature économique fournit de nombreux travaux destinés à la description analytique des nouvelles formes d'organisation productive qui se développent au niveau territorial et qui aboutissent à une réflexion relative au rôle du territoire dans la dynamique économique.

Effectivement, on est de plus en plus conscient que le territoire constitue un facteur économique fondamental ; la richesse ne se distribue pas de façon homogène. En effet certaines compétences sont strictement localisées et par conséquent difficiles à les transférer ailleurs et certains sites de production industrielle ou agricole connaissent un plus grand élan entrepreneurial que d'autres dotés de grands moyens de soutien. Reconnaître ce constat n'est pas suffisant, il faut aller plus loin et réfléchir aux variables qui sont à la base de ces phénomènes.

Le territoire doit être davantage entendu comme un lieu actif où des acteurs proches, s'appuyant sur une forte volonté de valoriser en commun les ressources locales, sont capables d'élaborer des projets de façon à assurer un développement contenu et durable. L'idée centrale est que la force de territoire provient principalement de sa capacité à répondre aux besoins du système productif par une action collective et organisée, et la mise en place de partenariats et de modes de coopération de toutes sortes. En d'autres termes, c'est le degré des externalités technologiques et pécuniaires et le degré de développement des relations entre les différents acteurs, que un territoire pourraient avoir, qui déterminent largement l'importance réalité de l'efficacité locale. Le but est que le territoire doit permettre à chacun des résultats supérieurs à ce qui obtiendra s'il agissait seul.

Dans cette perspective, nous voyons l'évolution et les changements que l'agriculture et la filière agroalimentaire ont connus pour faire face à ces nouveaux enjeux. En effet ces activités n'échappent pas à la fois à la pression concurrentielle avec la libéralisation accrue des échanges des articles alimentaires, au grand pouvoir de négociation détenu de plus en plus par les distributeurs, à l'adaptation en permanence aux changements technologiques et aux exigences des consommateurs.

Afin que les opérateurs de la filière puissent relever ces défis, ils se sont mobilisés autour des structures communes pour faciliter les échanges informationnels et mettre en œuvre des projets communs en s'appuyant sur des valeurs et des ressources territoriales. Certains ont réussi même à intégrer et mettre en valeur l'amont de la filière à savoir l'origine locale de leurs inputs agricoles et acquérir de ce fait une image commerciale très importante dans ce domaine auprès des consommateurs. Il s'agit de l'élément, le plus important, de l'évolution de la filière agricole ces dernières années.

II) Les particularités et l'évolution de la filière agricole.

La croissance agricole des années 60, période prospère de fordisme, s'explique non seulement par un accroissement rapide et soutenu de la demande dû à l'augmentation de la population et

des revenus non agricoles, mais aussi d' « un effet qualité ». Ce dernier trouve ses origines dans les commodités apportés par les produits élaborés par les industries d'un côté et dans l'accroissement des produits carnés et laitiers dans l'alimentation (Gille Allaire 1995). Cette croissance n'a pas pu continuer du fait des changements organisationnels, techniques et institutionnels des secteurs agricole et industriel au début des années 70. Une telle situation a été amplifiée par l'élargissement du champ d'action de l'agriculture.

En effet, outre la production de denrées alimentaires et le développement rural, l'agriculture est contrainte d'assurer de nouvelles fonctions, la production des agrocarburants et le développement durable. En pratique, depuis les années 80, on constate un « passage progressif de l'agriculture de la période industrielle aux formes plurielles d'une agriculture multifonctionnelle mise en place pour fournir des réponses appropriées aux aspirations de la société » (Delfosse, Vaudois, 2000). On parle maintenant de la multifonctionnalité agricole.

Il n'en résulte pas que l'agriculture ne doit plus assurer les fonctions dites classiques, la production et le développement rural, mais au contraire elle doit continuer à les assurer, tout en intégrant ces nouvelles exigences et en mettant fin à une démarche agricole qui a nécessité une intensification et une utilisation de moyens mécaniques et chimiques, qui ont entraîné les dérives écologiques que l'on constate aujourd'hui. Il s'agit d'une politique agricole fortement tournée vers la dimension économique, autrement dit une agriculture pilotée, quasi-exclusivement, par l'industrie et l'exportation. Une telle politique aurait fait disparaître les caractéristiques agricoles locales mais ces dernières résistent toujours en raison de la « persistance de particularités locales dans plusieurs régions agricoles : et que les bases de la dynamique agricole régionale renvoient à des « caractères historiques, sociaux et naturels du milieu régional » (Perrier-Cornet, 1986). Des caractères que certaines régions ont réussi à valoriser dans une stratégie offensive.

Une telle stratégie, qui dépasse l'approche classique de compétitivité (prix ou qualité intrinsèque au produit), consiste à mobiliser des ressources territoriales (naturelles jusqu'à patrimoniales) dans une perspective de qualité externe liée, en outre, à l'origine du produit. Cette démarche stipule l'ancrage territorial des entreprises qui, au sein d'une organisation socio-économique, participent avec les autres acteurs à la co-construction de ces ressources.

III) Les SYAL : une analyse économique territoriale de l'activité agroalimentaire.

La notion des systèmes agroalimentaires localisés (SYAL) représente dans la littérature économique récente l'un des axes majeurs à partir duquel s'articule les travaux consacrés aux relations entre dynamique agroindustrielle et dynamique spatiale (urbaine ou rurale). L'objectif de ces travaux est de mettre en évidence les liens étroits entre l'organisation productive de l'entreprise et les caractéristiques socioculturelles des territoires. Ces liens peuvent s'inscrire dans une perspective de système agroalimentaire localisé dans la mesure où ce dernier apparaît comme une forme d'organisation économique efficiente et comme un lieu de processus économique collectif « situés ». La question centrale qui peut se poser est : en quoi ce cadre local peut-il aider les entreprises agroalimentaires à faire face aux contraintes actuelles exposées ci-dessus ?

Les SYAL renvoient à l'idée d'un réseau local des acteurs, mutuellement et dynamiquement connectés, où les entreprises agroalimentaires constituent le maillon central. Ils conduisent à doter les produits agroalimentaires d'une propriété supplémentaire résultant d'un processus de valorisation collective des ressources territoriales. Ses finalités sont aussi l'origine de ses

propres ressources d'existence : la production agroalimentaire, la qualification des produits, la conservation de l'identité locale et le développement local et durable.

On est dans une logique des effets de *feed-back* positifs de sorte que plus ses finalités sont atteintes plus la taille et le renouvellement de stock de ressources seront importants et plus ceux-ci augmentent plus ils permettront de renforcer les mécanismes de la réalisation de ces finalités. Ce processus de causalité circulaire est conditionné par la qualité et la densité des relations entretenues entre les différents membres de SYAL dont le capital social joue un rôle de ciment. Les relations tissées entre les différents protagonistes de SYAL sont souvent fondées sur des rapports formels et informels, tant de concurrence que de collusions, conduites par des conventions et valeurs communes établies grâce à des parcours professionnels et culturels similaires. Dans cette optique, deux formes de SYAL se distinguent : les SAYL qualifiant d'agricoles et les SYAL dits industriels.

Les Systèmes Agroalimentaires Localisés Agricoles (SYALA) se construisent dans des zones à prépondérance agricole. Ils font appel davantage aux savoir-faire des paysans ancrés, dans l'histoire d'un territoire rural bien délimité géographiquement, difficile à se produire ailleurs. Ce genre de SAYL se caractérise par : un mode d'articulation et de coordination qui prend souvent la forme de coopératives agricoles d'une part et un processus de qualification de produits basé sur la particularité de la production et les modes de transformation, peu industrialisés, des produits alimentaires et par conséquent sur la liaison entre ces produits et leurs origines d'autre part. Les SYAL agricoles « renvoient à des produits et des services pour lesquels il y a une de fortes caractéristiques symboliques et une proximité physique avec le consommateur, les deux étant liées (FISCHLER, 1993).

Quant aux Systèmes Agroalimentaires Localisés industriels (SYALI), ils naissent des mouvements centripètes, des activités agro-industrielles, induits par de nombreuses forces d'agglomération. Outre les coûts de transport, les économies positives ainsi que la proximité organisationnelle et institutionnelle sont des facteurs principaux dans l'apparition de ce processus de concentration au sein d'un espace urbain ou mi-urbain. Il s'agit d'un SYAL où la transformation et la commercialisation sont les maillons centraux de sa chaîne de valeur globale. Les SAYLI semblent moins vulnérables que les Systèmes Agroalimentaires Localisés Agricoles dont la stabilité est liée à la durabilité de la rente attachée au monde rural.

Ces deux démarches ne sont pas concurrentes mais plutôt complémentaires dans leur éclairage de la réalité complexe de l'activité agricole et les industries agroalimentaires, notamment leur grande diversité de formes territoriales.

1) SYAL agricoles : le cas de la région Meknès-Tafilalet au Maroc.

Par définition, les SYALA se distinguent des autres SYALI par son imbrication étroite avec le domaine agricole, ils regroupent des entreprises très proches de l'amont. Ils sont les résultats d'une concentration des exploitations agricoles peu étudiée après l'apparition et la domination de l'activité industrielle. Le processus de localisation et de concentration des productions agricoles est déterminé, au-delà des facteurs traditionnels développés dans la théorie ricardienne des avantages comparatifs et le modèle des cercles concentriques de Von Thünen, par une politique agricole nationale voire régionale dont les subventions et la garantis des prix forment les éléments principaux.

Ce constat est bien illustré par une étude faite pour l'Union Européenne, sur la concentration géographique des productions agricoles et ses déterminants. « Les résultats obtenus suggèrent que les productions fortement soutenues dans le cadre de la Politique Agricole Commune ont

moins tendance à se concentrer géographiquement que celles non concernées par le soutien interne » (Karine Daniel et Laurent Maillard , 2000). En effet, les autres exploitants agricoles qui ne bénéficient pas de mesures de soutien des prix, sont contraints d'obéir au jeu de marché et donc d'améliorer en permanence la maîtrise technico-économique de la production plus que les autres. Ils sont obligés de s'inscrire dans une stratégie de travail collectif afin de dégager des économies positives pour réduire les coûts de production d'une part, et faire doter leurs produits d'une qualité particulièrement distinguée de l'autre part.

Dans ce monde agricole, le processus de construction des ressources territoriales se fait autour de la valorisation des éléments locaux à travers leurs intégrations dans l'image du produit et donc d'élargir son champ de la qualité perçue par le consommateur. En effet, les stratégies traditionnelles, en terme de coût et en qualité technique et intrinsèque au produit lui-même, ont montré leurs limites face aux évolutions des comportements des consommateurs et à la concurrence acharnée dans ce secteur. C'est la raison pour laquelle les acteurs du secteur ont élaboré des nouvelles stratégies où la compétitivité basée sur la différenciation et sur la qualité externe des produits.

Une démarche de la qualité externe se caractérise par rapport à celle de la qualité intrinsèque au produit par la prise en considération de nouveaux critères, à savoir notamment : les critères sociaux (droits salariaux...), environnementaux (soleil, eau...) et patrimoniaux (histoire, culture, image, paysage...). Pour certaines activités, on peut prendre même la race des animaux et les méthodes d'élevage. Autrement dit, la différenciation des produits se réalise par la valorisation et l'exploitation de composantes du territoire de diverses natures.

Concrètement, il s'agit de différencier l'offre en donnant de la valeur à un signe distinctif, signalé et garanti de manière crédible par des institutions locales et internationales reconnues (Label, AOC...). Deux objectifs principaux visés par cette stratégie ; le premier consiste à renforcer la confiance des consommateurs, secoués par différentes crises alimentaires : grippe aviaire, la vache folle..., et en générale pour réduire et limiter les effets d'asymétrie d'information et les défaillances de marché ; quant au deuxième objectif : il consiste à soutenir la promotion des produits locaux et à préserver la région agricoles des éventuelles délocalisations.

Cette démarche de qualité fait souvent appel à des signaux de qualité bien définis et contrôlés par les instances nationales et internationales ; elle relève d'une procédure de certification (type ISO – 9001, 9002, 14000-HACCP ou encore Agriconfiance) ou de mise en place de signes de qualité (AOC, IGP, Label rouge...). L'objectif, ici, est d'acquérir une certaine propriété intellectuelle : le droit de préserver le produit ainsi que l'ensemble des procédures de production contre les imitations.

L'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) est le modèle le plus répandu, elle exprime à la fois un produit, une filière et une dénomination renvoyant à un espace géographique bien limité. Elle fait appel à des ressources immatérielles (savoir faire et confiance) et matérielles ancrées dans le support géographique : terroir, paysage, etc.

Dans cette logique, les acteurs du monde agricole ont conçu, d'une manière moins réglementée, les produits du terroir. En effet, même en dehors des signes officiels de qualité, l'image de l'espace géographique fait partie intégrante de l'image de l'entreprise et de ses produits, que ce soit par la marque, les couleurs du logo ou la production de produits spécifiques.

C'est, donc, dans cette perspective que nous abordons la renaissance d'un territoire celui de la région Meknès-Tafilalet autour de l'activité oléicole. Ce territoire est également nommé « Meknassa zaitouna » : capitale de l'olivier. Historiquement, Meknès est connue pour sa culture oléicole, il s'agit d'un élément identitaire de la région. Les noms et les sigles de la plupart des institutions, quartiers et entreprises localisés font référence à l'olivier. Consommateurs comme producteurs sont imprégnés dans cette culture. Les meknassés achètent l'huile d'olive locale et autres produits oléicoles à des fins diverses : alimentation, soins (huile d'olive est considérée comme une panacée) voire produits de beauté. Cependant, cette renommée a connue une altération suite à la crise de la culture oléicole locale qui s'est manifestée par : une baisse de la production, un recul de la transformation et une mévente en dehors de la région.

La question qui se pose, alors, est de savoir en quoi les producteurs locaux n'ont pas su perdurer la supériorité nationale de leurs produits et donc de la région. Plusieurs éléments sont avancés pour appréhender et expliquer cette dégradation de la situation de la culture oléicole à Meknès. En premier lieu, les contraintes liées aux incertitudes des conditions climatiques qui compromettent l'amélioration de rendement de l'olivier. En deuxième lieu, la dispersion et l'irrégularité des plantations. Également, l'emploi du matériel génétique peu performant et des pratiques culturelles peu évoluées. Enfin, l'avancement brutal et rapide de l'urbanisation au détriment des grandes exploitations oléicoles.

Face à l'ensemble de ces questions inquiétantes, les responsables et les acteurs du secteur ont décidé de mettre en place une stratégie visant principalement la modernisation totale de la filière au niveau régional, l'implantation des nouveaux plants résistibles au manque d'eau, l'importation de nouvelles techniques de transformation et de commercialisation des produits oléicoles. En somme, l'amélioration des traitements des olives depuis le verger jusqu'à l'extraction de l'huile et sa mise en bouteille. La modernisation du secteur s'effectue en exploitant les éléments locaux (surtout les savoir-faire et les savoirs ancrés dans la région) afin de déboucher sur des produits de haute qualité difficiles à les reproduire ailleurs.

Le succès de la 1^{ère} édition de la fête de l'olivier à Meknès avec des participants internationaux de grandes tailles, (Italie, Espagne, Grèce ...) et l'obtention du prix de Rome de la meilleure huile d'olive Extra-vierge de l'année 2006 par l'huile d'olive "Volubilia" de la région de Meknès-Tafilalet constituent les premiers résultats de cette nouvelle stratégie. Il s'agit de deux éléments qui annoncent la renaissance du territoire et par conséquent, la reconstruction de son stock de ressources spécifiques.

Les oliviculteurs de la région Meknès-Tafilalet ont pris conscience que la qualité de leurs produits commence par le choix des plants de renaissance, en passant par les méthodes de la cueillette des grains des olives et en terminant par les modes de transformation. Cette dernière tâche est l'œuvre de trois principaux groupes : les oliviculteurs, les particuliers et les entreprises spécialisées dans la transformation et / ou la commercialisation des produits oléicoles. Pour effectuer cette tâche, les trois groupes font appel aux moulins à l'huile, traditionnels ou modernes, privés ou appartenant à des coopératives agricoles régionales. La commercialisation s'effectue principalement au niveau régional grâce au commerce de proximité, par contre les acheteurs peuvent être régionaux comme nationaux voire internationaux à travers l'exportation directe (ou indirecte sous formes des achats des grandes quantités par les marocains résidents en étranger). Ceci s'explique par la question de l'authenticité des produits et la méfiance des consommateurs qui veulent s'assurer de l'originalité des produits.

L'huile d'olive a trouvé le chemin vers le marché national voire international (surtout le marché de France et de l'EU) au travers des entreprises majoritairement de moyenne taille voire petites (la Société LCM-Aïcha, les Huileries du groupe Belhassan...). L'internationalisation des produits oléicoles régionaux a été aussi les résultats de l'organisation annuelle à Meknès du Salon international de l'agriculture du Maroc (Siagram) et du concours national de la qualité de l'huile d'olive. Ce dernier est organisé par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Pêches maritimes et appuyé techniquement et logistiquement par le Conseil oléicole international (COI) présidé par Sbitri M originaire de la région. L'organisation de ces événements a aussi pour objectif de promouvoir la consommation, locale et nationale, de l'huile d'olive de qualité en sensibilisant les citoyens aux normes de qualité et aux vertus nutritionnelles et sanitaires salutaires de ce produit.

Plusieurs institutions sont impliquées dans cet œuvre : les Domaines agricoles, les Domaines Zniber, la Société LCM-Aïcha, les Huileries du groupe Belhassan, la Société CHCI Meknès, les Riads de Tafilalet, la Société Olivinvest, le Crédit Agricole du Maroc, l'Association «Union pour le développement de l'olivier de Meknès», le Groupe Pieralisi (Italie), le Centre international des Etudes rurales de Valence (Espagne), l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel «ONUDI», la Société Charaf Corporation, la région de Meknès-Tafilalet, le ministère de l'Agriculture et l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès (ENA). Les deux dernières institutions, les délégations régionales et locales du ministère d'agriculture et l'ENA, occupent des fonctions motrices dans la redynamisation de la filière oléicole au niveau régional. Les premiers se tâchent à intervenir, surtout en amont de la filiale, en aidant financièrement et matériellement les oliviculteurs. Quant à l'ENA, elle est considérée comme le pivot de la restructuration de la filière oléicole au niveau régional par la formation des futurs techniciens et ingénieurs agricoles, les recherches pertinentes et surtout les partenariats inventifs avec le monde industriel (le prix de la meilleure huile d'olive «extra-vierge» de l'année 2006 à Rome, obtenu par l'huile d'olive Volubilia, est le fruit de partenariat entre la société Olivinvest et l'ENA).

L'activité oléicole de l'ENA est sous la direction du professeur Nouredine Ouazzani qui joue un rôle crucial, en sus de ses activités de recherche, dans le déclenchement de ce processus de modernisation. Il occupe, entre autre, la fonction de secrétaire général l'Udom (Union pour le développement de l'olivier de Meknès) fondé par les plus gros industriels de l'huile d'olive. Cette union assure 75 à 80% des exportations marocaines et contribue à la création de plusieurs marques logos et emballages, outre la création d'une appellation d'origine contrôlée (AOC Meknès). Ce professeur est aussi responsable de l'organisation de la fête de l'olivier et directeur de l'Agropole Olivier de Meknès. Ce dernier a pour objectif principal de mettre en œuvre le projet de renaissance et de faciliter surtout la coordination et l'échange entre les différents acteurs locaux. Des activités qui ont valu la désignation de Nouredine Ouazzani homme d'honneur des routes de l'olivier au Maroc par la fondation «Routes de l'Olivier à travers la Méditerranée» (FIRO).

Certes, le processus de cette restructuration n'est pas achevé, mais on peut affirmer qu'on est devant un territoire qui s'émerge à nouveau sous forme d'un système agroalimentaire localisé agricole. La préservation et la continuité de cette redynamisation restent conditionner par la capacité de ses acteurs à se mobiliser collectivement, et en permanence, pour la construction des actifs spécialisés et spécifiques. Une construction qui s'effectue grâce à une transformation des différentes ressources (traditions oléicoles ancestrales, organisationnelles et institutionnelles) dans un processus de qualification globale des produits oliviers. Des conditions qui constituent les causes et effets de développement des SYALA.

Le SYAL qualifiant d'agricole de la région Meknès, vu ses liens de parenté avec le milieu rural, présente deux grandes particularités à savoir, l'opportunité d'assister à une réémergence d'un territoire sous une impulsion particulière d'une institution universitaire en l'occurrence l'ENA d'un côté et de l'étalement de son territoire à la ville de l'autre côté. En effets, la ville de Meknès fait partie de ce SAYLA, pas seulement par la présence de l'olivier dans le marché local ou dans les repas servis par les restaurants locaux mais aussi par l'existence des huileries et entreprises spécialisées dans le domaine et surtout par les opportunités de promotion et d'alliances qui pourraient être développées avec d'autres acteurs locaux non agricoles en s'inscrivant dans une perspective plurisectorielle.

Il s'agit d'une stratégie commune fondée sur le renforcement mutuel de produits et services complémentaires sur un même territoire (Pecqueur 2000). C'est le cas de l'agrotourisme qui consiste à associer le développement touristique à celui du secteur agricole. Les oléiculteurs et acteurs locaux du tourisme ont conscience de l'importance des opportunités offertes mutuellement par les deux activités. C'est la raison pour laquelle, ils ont décidé d'organiser la fête de l'olivier à Meknès puisque cette dernière n'est pas seulement la capitale de l'olivier au Maroc mais aussi un patrimoine mondial reconnu par l'UNESCO et l'une des quatre villes impériales du Maroc.

Les agro-industriels ont bien su exploiter commercialement ce type de ressources (les signaux d'origine) soit par la contribution directe au processus de leur construction locale, la présence sur les lieux de production, ou indirectement par leurs choix d'approvisionnement auprès des exploitations agricoles connues par la qualité de ses articles alimentaires. Vu son aspect industriel et sa localisation souvent mi-urbaine ou urbaine, l'activité agro-industrielle profite davantage des autres ressources souvent sous formes d'externalités d'ordre pécuniaire et technologique.

Ceci nous amène à s'interroger sur la formation des SYAL, au sein de l'urbain, entretenant des faibles relations ou totalement indépendants du monde rural et donc de la rente agricole, en important la quasi-totalité de ses approvisionnements. Le cas de Béjaïa en Algérie présente des caractéristiques de ce type de SYAL que nous qualifions d'industriel du fait de la dominance du processus de transformation et de commercialisation.

2) SYAL industriels : le cas de la Wilaya de Béjaïa en Algérie.

Le concept de système agroalimentaire localisé industriel (SYALI) nous renvoie naturellement à celui de Système Productif Localisé (SPL), c'est-à-dire "un ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives au sens large du terme (entreprises industrielles, de services, centres de recherche et de formation, interfaces, etc.) qui entretiennent entre elles des rapports d'intensité plus ou moins forte" (Courlet, 2001). Les SYALI, on peut les définir comme une concentration géographique d'unité de transformation et commercialisation des matières premières issues de l'agriculture, de l'élevage ou de la pêche en produits destinés essentiellement à la consommation alimentaire. Ces unités entretiennent des relations, formelles et informelles, entre elles et avec les autres acteurs locaux (publics ou privés) assurant différents services (formation, finance, recherche...).

La formation des SYALI est plutôt déterminée par la nature des produits alimentaires (inputs ou outputs) destinés à être transformés ou commercialisés. La localisation des unités de production près ou autour du monde agricole est nécessaire pour les produits dits périssables ; par là, on entend toutes les denrées alimentaires qui, en raison de leur teneur et composition, sont soumises à une dégradation rapide. Quant aux produits, qui ont subi un mode de conservation particulier, leur production n'est pas forcément conditionnée par un ancrage dans

un milieu rural. Quelle que soit la nature des produits, le mouvement centripète des activités agro-industrielles est induit par de nombreuses forces d'agglomération. Outre les coûts de transport, les économies positives ainsi que les relations informelles sont des facteurs principaux dans l'apparition du processus de concentration au sein d'un espace, dans un lieu qu'un autre.

Ce type de facteurs est directement tiré des travaux précurseurs d'Alfred Marshall et de la nouvelle économie géographique. Ceux-ci engagent l'analyse de la localisation industrielle dans une voie différente et souvent opposée à celle suivie par la théorie orthodoxe, notamment en matière de prise en compte des rendements croissants ou des externalités lorsque il s'agit d'expliquer les déterminants de la croissance des territoires ou l'évolution des technologies. La démarche s'attache à expliquer quels sont les mécanismes industriels qui contribuent à la mise en oeuvre des rendements d'échelle croissants, des feed-back positifs et à l'évolution des systèmes locaux de production.

L'analyse des travaux de Marshall montre ainsi l'importance des effets de renforcement entre l'augmentation de la demande et l'implantation de nombre important de firmes dans une région délimitée. Ces effets d'agglomération, pour Krugman, sont l'origine d'un processus cumulatif et expliquent que les entreprises sont amenées à se concentrer, c'est-à-dire, là où la taille du marché est le plus important.

La production industrielle aura tendance à se concentrer, en effet, aux endroits où existent des marchés de taille importante, mais le marché sera de taille importante aux endroits où la production est concentrée. Il est souhaitable de vivre et de produire à proximité d'une concentration de production industrielle en raison de plus faible prix des biens produits par cette place centrale. On est dans une logique des effets de feed-back (autorégulation) positifs de sorte que plus la concentration des firmes s'intensifie plus la taille du marché sera importante et plus celle-ci augmente plus elle permettra d'induire des effets d'entraînement en amont et en aval.

Ceci explique bien la tendance à la divergence entre les régions dans la mesure où une région dynamique, qui a une demande plus importante, incite les producteurs de bien de consommation à s'y implanter. La croissance appelle la croissance, l'introduction d'une causalité circulaire entre croissance et concentration renforce les mécanismes de polarisation de l'espace économique.

Les déclencheurs du processus de concentration sont traités notamment par Krugman sous une conception originale du temps historique qui peut intervenir de manière déterministe ou aléatoire (c'est-à-dire un choc aléatoire extérieur à toute logique économique). Ils peuvent être parfois le résultat d'une grande firme ou université voire l'installation d'une infrastructure. Ceci pourrait exercer sur d'autres unités avec lesquelles elles sont en relation des effets d'entraînement au sens de Perroux, elles augmentent les flux d'achats de produits intermédiaires et de travail autour d'elles. Elles entraînent, par là, des effets d'agglomération en suscitant la création d'autres activités. Dès que ce processus est déclenché, la concentration sur un territoire se constitue par une série d'événements au cours de laquelle le territoire se configure sous une forme plus ou moins achevée.

Les développements ci-dessus nous sont nécessaires pour aborder le cas du pôle agroalimentaire de Béjaïa en Algérie. Cette Wilaya montagnaise (3/4 de la superficie) est considérée comme la capitale de l'agroalimentaire. Les entreprises agroindustrielles représentent près de 45% du tissu industriel et emploient directement plus de 19% (et indirectement 35%) du total de l'emploi industriel de Béjaïa. Le secteur privé,

majoritairement constituée de PME (29 sur 36), domine avec 80 % du total . Cependant le tissu industriel contient ainsi quelques grandes entreprises multinationales comme la société Candia ou l'holding Cevital. Ce dernier est fondé par un entrepreneur originaire d'un petit village de Kabylie et détient la grande huilerie en Afrique.

Nous pensons que le Port de Béjaïa a propagé (ou au moins déclenché) autour de lui une dynamique locale. Au-delà que le port de Béjaïa soit le pont qui relie beaucoup de régions du pays au reste du monde, son rayon d'action arrive jusqu'au Hodna voire le Sahara. Il est réputé par la qualité de ses services et par les facilitations d'approvisionnement en matières premières alimentaires .Le Port de Béjaïa est le second port en volume en Algérie et 1^{er} port céréalier malgré sa petite taille. A côté de ce port, Béjaïa est dotée d'une bonne infrastructure et a hérité des unités de production (et donc de savoir-faire) réalisées dans le cadre de la première stratégie de développement du pays. Une telle stratégie a été soldé par un grand échec ouvrant la porte à un processus de libéralisation de l'économie pour mettre fin à des concentrations forcées des unités qui se côtoient sans « se parler » et donc n'entretenant aucune échange ni complémentarité .Ceci a été derrière l'émergence des IAA en répondant aux besoins croissants et variés d'une population en croissance depuis l'indépendance.

La question que nous posons, ici, pourquoi la région montagneuse de Béjaïa a été l'objet de ce phénomène que d'autres régions algériennes qui ont connu les mêmes événements développés ci-dessus ? Quels sont, donc, les autres facteurs spécifiques qui ont joué un rôle dans son développement et son renforcement ? Dit autrement, quelles sont les ressources territoriales que les acteurs locaux ont pue construire ?

Trois grandes explications sont avancées pour appréhender le développement du pôle agroalimentaire. Tout d'abord l'esprit d'entrepreneuriat très élevé qui pourrait trouver son origine dans la volonté d'assurer une autosuffisance alimentaire et un développement économique pour la région de la Kabylie. Une région qui n'a jamais adhéré à une politique économique basé la propriété publique. Ensuite, la capacité des acteurs locaux à travailler ensemble (sous forme de sous-traitance) d'une manière efficace et surtout à assurer la remployabilité et la reconversion de plusieurs ouvriers (majoritairement originaires de la région) licenciés, à cause de la crise générale qui a frappé le secteur industriel public, dans les nouvelles industries privées surtout dans les IAA. Enfin, la présence très forte de l'entreprise familiale et l'adhésion à des valeurs et normes informelles et formelles communes, que la communauté kabyle a réussi à conserver, ont facilité l'apprentissage, l'entraide et les échanges surtout technologiques et la gestion des conflits entre les différents acteurs.

Parallèlement, la région de Béjaïa bénéficie de plusieurs programmes publics locaux de développement assurés par le conseil de la Wilaya et les communautés locales pour tout ce qui concerne les infrastructures de base économique, les différents services surtout bancaires et des agences public spécialisées dans la promotion des investissements à travers l'assouplissement des conditions de crédits et les divers établissements qui visent notamment l'amélioration de la formation professionnelle, déjà très présent avec 53 sur 56 établissements dont 29 appartenant au privés. Dans ce cadre, l'université de Béjaïa a augmenté sa capacité d'accueil et son partenariat avec les industriels.

Le tableau suivant dresse un bilan d'une enquête réalisée auprès des entrepreneurs sur les critères de localisation qui ont déterminé le ou les choix de la région Béjaïa pour leurs sites de production ;

Avantages de la localisation actuelle	OUI	NON
Disponibilité de terrain	55%	45%
Présence d'une ressource naturelle	15%	85
Existence d'une main-d'œuvre qualifiée	40%	60%
Un marché important	20%	80%
De bonnes infrastructures de base	72,5%	27,5%
Contexte familial	77,5%	22,5%
Environnement local agréable	42 ,5%	57,5%

Source : BEDJGUELEL .F Essai d'analyse des déterminants de la localisation des entreprises dans la wilaya de Béjaïa,2007.

De ces résultats, ressortent, d'ores et déjà, l'importance que revêtent les infrastructures de base et le contexte familial (45% des entrepreneurs interrogés dans la même enquête accordent une grande importance à l'attachement et appartenance au Milieu) dans la localisation des entreprises industrielles.

Ceci s'est traduit par la formation des réseaux formels et informels à Béjaïa, qui plus qu'autre chose a donné la possibilité de bénéficier simultanément d'économies d'échelle et d'envergure mais au niveau du territoire plutôt qu'au sein de chacune de ses entreprises, ces dernières sont de ce fait en interaction croissante avec le milieu socioculturel et institutionnel de Béjaïa dans lequel elles exercent leurs activités. Les petites comme les grandes entreprises doivent pouvoir évoluer leurs techniques et leurs comportements conformément aux normes, à la culture et aux attentes spécifiques de la population locale.

Incontestablement, le processus de construction du SYALI à Béjaïa est bien parti dans la spécification de ses ressources territoriales (ressources organisationnelles et institutionnelles). Chose qui n'est pas encore acquise au niveau de ses produits. Globalement, ces derniers ne sont pas de type spécifique en raison de la faible demande locale sur ce genre de produit. Mais vu la dynamique soutenue du secteur et le changement rapide des modes de vie, des produits alimentaires qui porteront la couleur locale n'iraient pas tarder à apparaître sur le marché.

Le territoire agroalimentaire de Béjaïa a même réussi à transformer ses contraintes naturelles à savoir les montagnes en des potentiels et des actifs. Il s'est lancé dans un processus d'industrialisation et de commercialisation (nationale et internationale) des rares ressources naturelles spécifiques de la région, à savoir les eaux minérales et les produits oléicoles vendus, désormais sous formes de biens finis (mis en bouteille) ou intermédiaires (incorporés dans d'autres processus de production).

Conclusion

Au total, l'ensemble des ressources développées, au cours de ce papier, ne constituent des véritables actifs territoriaux productifs sauf si elles sont soutenues par une organisation socio-économique capable de les valoriser et de les spécifier. Cette organisation n'est que la traduction du processus de coordination entre acteurs territoriaux avec une finalité commune (la qualification et la valorisation des ressources et/ou des produits alimentaires) et donc sa performance est conditionnée par la qualité et la densité des relations sociales entretenues par ces acteurs. Dans notre cas, La spécificité des ressources d'un territoire est liée en grande partie à son processus organisationnel et institutionnel de qualification. Ce dernier constitue souvent son véritable actif spécifique. En effet, non seulement la construction des actifs spécifiques sous forme des intrants(et/ou outputs) coïncide avec un immense progrès de la production et de la qualité des biens alimentaires, mais on peut dire qu'elle en a été la condition et l'instrument.

Bibliographie.

- Allaire G., Boyer R., « La grande transformation de l'agriculture », INRA, Economica., 1995.
- Bedjguelel F., « Essai d'analyse des déterminants de la localisation des entreprises dans la wilaya de Béjaïa », Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, 2007.
- Chevassus-lozza., Galliano D., « Les déterminants territoriaux de la compétitivité des firmes agro-alimentaires », Cahiers d'économie et sociologie rurales, n° 58-59, 2001.
- Chiffolleau Y., Dreyfus F., Touzard J.M., « Systèmes d'action innovante, systèmes localisés de production : une approche pluridisciplinaire de la transformation de la viticulture en Languedoc-Roussillon », INRA, Le Croisic, 8-10 décembre 1999.
- Colletis.G., Pecqueur B., « Révélation de ressources spécifiques et coordination située », Revue Economie et Institution, N°6-7, 2nd semestre 2005.
- Courlet C., Fejjal A., Ferguene A., El Kadiri N., (Dir) « Territoire et développement économique au Maroc. Le cas des systèmes productifs localisés », l'Harmattan, 2001.
- Daniel K., Maillard L., « La concentration géographique des productions agricoles et ses déterminants », Une analyse pour l'Union Européenne, Séminaire Economie de la Production INRA - Paris – 28 novembre 2000.
- Delfosse C., Vaudois J., « Editorial. Les dimensions et les enjeux territoriaux de la transition agricole », HTN, n°4, pp.189-191, 2000.
- Desjardins D-R., « Multifonctionnalité, territoire et secteur agroalimentaire : une approche par les « *Systèmes Agroalimentaires Localisés* », Cahiers du C3ED 2002.
- Desjardins D-R., « Questions de recherche en économie à propos des SYAL » (UMR C3ED IRD/UVSQ) CIRAD – Montpellier (01/09/2005).
- Filippi M., « Réorganisation dans la coopération agricole : proximités et solidarité territoriale », Economie rurale n°280, 2004.
- Fischler C., « L'omnivore », Seuil., 1993.
- Fourcade C., « Très Petites Entreprises et Systèmes agro-alimentaires de production localisés " Séminaire « *Produits de terroir, filière qualité et développement durable* » MSH de Montpellier 22 juin 2006.
- Krugman P., « Rendement croissant et géographie économique » dans Rallet A., Torre A. (dir), « Economie industrielle et économie spatiale », Paris, Economica, 1995.
- Lacroix Ay., Mollard A., Pecqueur B., « Politiques de développement et rente de qualité territoriale des produits alimentaires », Colloque « *Gestion des territoires ruraux sensibles* » ; Cemagref-Engref, 27-28 avril 1998. , Clermont-Ferrand, 15p.
- Muchnik J., « Systèmes Agroalimentaires Localisés » Communication dans le cadre d'une journée du Cirad Montpellier ,1 Septembre 2005.
- Pecqueur B., « Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens Symposium sur le développement régional », INRA-DADP Montpellier ,janvier 2000.
- Pecqueur B., Ternaux P., « Des ressources territoriales aux interactions entre acteurs », Espaces et sociétés n° 124-125 ,2006 .
- Perrier-Cornet P., " Le massif jurassien ", Economie rurale, n°195,1986.
- Porter M., « Clusters and the new economics of competition » harvard business review november-december 1998.
- Samson I., « Territoire et Système Economique », Communication aux 4èmes journées de la proximité, réseaux et coordination Marseille les 17 et 18 juin 2004.
- Annuaire statistique de la Wilaya de Béjaïa ,E.T.I.A.G.Béjaïa 2006.
- www.agroligne.com.
- www.internationaloliveoil.org.